

PLAN D'ACTION
de l'ÉCOLE FRANÇAISE FERDINAND DE LESSEPS de Barcelone
dans le contexte de la pandémie de Covid-19

Année scolaire 2020/21

ANNEXES :

- Annexe 1 : Liste des symptômes Covid-19**
- Annexe 2a et 2b : Déclaration Responsable des Parents**
- Annexe 3 : Mesures Générales de Prévention**
- Annexe 4 : Horaires de l'école**

Le présent protocole a pour objet de présenter les mesures préventives, collectives et individuelles, mais aussi organisationnelles de notre établissement dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19.

L'ensemble des mesures édictées dans ce document a été établi dans le respect des indications des autorités sanitaires.

Ce texte est modifiable. Les instructions et recommandations établies dans ce protocole sont susceptibles d'être modifiées en fonction des indications de prévention, sécurité et hygiène dictées par les autorités sanitaires au fur et à mesure de l'évolution de la pandémie.

La communauté éducative sera informée de toute modification pouvant être apportée à ce texte.

Le plan d'action n'a un sens que s'il est suivi de façon responsable par toute la communauté éducative, élèves, parents et personnels de l'école.

I – LES MESURES DE PRÉVENTION GÉNÉRALES

Les familles devront s'assurer en amont que leurs enfants ne présentent aucun des symptômes caractéristiques de la Covid-19 (Annexe 1 – Liste des symptômes Covid-19)

- Fièvre
- Toux
- Écoulement nasal
- Perte du goût et/ou de l'odorat
- Difficultés respiratoires
- Malaises
- Diarrhée
- Tout autre symptôme pouvant faire supposer une infection

Les élèves ne devront pas avoir cohabité ou été en contact direct avec des personnes déclarées positives au virus ou présentant des symptômes compatibles avec cette infection durant les 14 jours précédent.

Il est de la responsabilité des responsables légaux des élèves de prévenir immédiatement l'école en cas de détection de Covid-19 dans l'environnement familial.

Dans le cas où un élève souffrirait d'une maladie chronique pouvant augmenter le risque de contracter la COVID-19 (catégorie des personnes à risque), l'école évaluerait avec la famille et l'équipe médicale de référence la possibilité ou non pour cet enfant d'intégrer l'établissement en présentiel. Toute maladie à risque devra être justifiée par écrit médical. Sont considérées maladies à risque :

- Maladies respiratoires graves supposant la prise de médicaments ou l'utilisation de dispositifs de respiration spécifiques
- Maladies cardiaques graves
- Maladies affectant le système immunitaire
- Diabète mal contrôlé
- Maladies neuromusculaires ou encéphalopathies modérées ou graves

Les familles sont responsables de l'état de santé de leur(s) enfant(s). Elles devront remettre à l'école avant la rentrée et pour chacun d'entre eux le formulaire « Déclaration Responsable des Parents » dûment complété et signé (Annexe 2).

1 – MESURES GÉNÉRALES DE PRÉVENTION – (Annexe 3)

1. Maintien de la **distanciation physique**
2. **Lavage des mains** fréquent (encouragement quotidien) :
Plusieurs points de lavage et des distributeurs de gel hydroalcoolique sont à la disposition des élèves qui devront en faire usage de manière régulière.
3. **Port du masque**
Lorsque la distance de sécurité ne pourra pas être respectée, les élèves de CP à CM2 devront porter un masque dans tous leurs déplacements en dehors de la salle de classe.
Il est recommandé aux familles de disposer de masques qui seront exclusivement utilisés dans l'enceinte de l'école ; ces masques devront être marqués au nom de l'enfant.
Le port du masque n'est pas obligatoire pour les élèves de Maternelle.
4. **Limitation du brassage des élèves** :
Les groupes classe sont considérés comme des groupes stables. Dans la limite de la fréquentation de ce groupe, l'usage du masque n'est pas nécessaire.
5. **Nettoyage et désinfection** des locaux et matériels de façon régulière et plusieurs fois par jour.
L'aération des classes est l'une des principales mesures de prévention de la contagion. Les salles de classe seront donc aérées régulièrement, chaque fois pendant au moins une dizaine de minutes : à l'arrivée des élèves, au moins 3 fois au cours de la journée et à la sortie. Les portes et fenêtres resteront ouvertes chaque fois que cela sera possible.
6. **Information et communication** à l'ensemble des usagers de l'école (élèves et personnels).
7. **Contrôle sanitaire** des espaces collectifs de l'école.

2 – MESURES SPÉCIFIQUES

1. **Prise de température**

La température sera prise à chaque élève à l'entrée des bâtiments tous les matins. Si l'enfant a de la température il ne sera pas accepté dans l'école. La température ne devra pas excéder 37°.

2. Accès des élèves à l'établissement

Les élèves ne pourront entrer dans l'école que s'ils disposent de la « Déclaration Responsabilité Parents ». (Annexe 2-a).

3. Gestion des cas suspects de Covid-19

Un élève qui présente un symptôme Covid-19 sera pris en charge par l'infirmier de l'école qui l'isolera et préviendra les parents. En cas de symptômes graves le 061 sera également contacté.

En cas de contamination avérée, les autorités sanitaires seront alors immédiatement informées et l'établissement se conformera aux instructions qui lui seront données.

4. **Visiteurs externes à l'établissement** y compris les parents d'élèves : toute entrée dans l'établissement sera conditionnée par la présentation du formulaire « Déclaration Responsabilité » (Annexe 2-b). L'accès à l'établissement sera limité aux salles de classe et à la cour ; le nombre de visiteurs sera limité.

II – L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Il sera garanti que tous les élèves de maternelle et d'élémentaire puissent suivre les cours en présentiel, tant que la situation sanitaire n'imposera pas un confinement partiel ou total des élèves ou des enseignants.

En cas de fermeture d'une classe ou de l'ensemble de l'école, l'établissement sera prêt à assurer un travail en distanciel via la plateforme Beneylu. Un plan d'action pédagogique adapté serait alors envoyé à chaque famille.

ATTENTION !

1/ Durant toute la période du Plan Action Covid-19, l'option de sortie 16h05 ou 16h35 sera suspendue. Les familles devront respecter l'heure de sortie qui leur sera indiquée en fonction de la classe de leur(s) enfant(s).

2/ Une salle est prévue pour accueillir les fratries en attendant les parents de l'Annexe.

1- ORGANISATION ÉCOLE MATERNELLE – Site de VALENCIA (Annexe 4)

1.1- Entrée et Sortie des élèves

Horaires	ACCÈS	
	Principale	Escalier
	ENTRÉE	
8:45	MS	PSC
8:55	PSA	PSB
	SORTIE Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	
16:05	MS	PSC
16:15	PSA	PSB
	SORTIE Mercredi avant cantine	
12:40	MS	PSC
12:50	PSA	PSB
	SORTIE Mercredi après cantine	
13:15	MS	PSC
13:25	PSA	PSB

L'accueil des élèves se déroulera avec un seul parent masqué devant garder la distance de sécurité réglementaire envers les autres parents.

À leur arrivée les élèves seront immédiatement pris en charge par le responsable de leur groupe classe (ASEM ou enseignant présent à ce moment).

Les élèves devront arriver à l'heure à l'école, afin que l'organisation générale de l'établissement puisse se dérouler dans de bonnes conditions.

Cas des élèves en retard :

- À l'entrée : les parents devront attendre que toutes les classes soient entrées avant que leur enfant puisse accéder à l'établissement.
- À la sortie : les parents devront attendre que toutes les classes soient sorties pour récupérer leur enfant.

1.2- Le temps de classe

Il se déroulera de façon habituelle avec successions de temps d'apprentissages, de motricité et la rencontre avec les différents professeurs (professeur référent, professeurs de langues etc...)

Les activités motrices seront maintenues, de préférence en extérieur, afin de respecter le biorythme et le mouvement nécessaire aux plus jeunes élèves. Le matériel utilisé sera laissé sur place après la séance pour être désinfecté par le service de ménage avant la venue de la classe suivante. Un calendrier de passage des classes sera prévu avec le temps nécessaire pour la désinfection.

Les activités de bibliothèque seront maintenues : une documentaliste se déplacera dans les salles de classe au moment adéquat dans l'année scolaire. Elle sera équipée d'une boîte de prêts d'ouvrages.

Les activités sportives réalisées en dehors de l'établissement seront maintenues dans la mesure où les conditions établies par les autorités sanitaires peuvent être respectées. Dans les cas contraire elles seront remplacées par d'autres activités dans l'enceinte de l'établissement.

1.3- Le repas

Afin de maintenir les consignes sanitaires, le repas sera organisé par groupes stables dans la salle de cantine et la salle de motricité.

L'encadrement sera assuré par les ASEM et les moniteurs.

Un espace entre les groupes classes sera garanti et les groupes seront attablés par rotation après un temps de ventilation et de nettoyage.

1.4- La sieste

La sieste sera proposée dans les salles de classes des élèves concernés.

1.5- Les récréations

Chaque groupe stable sortira séparément dans la cour de récréation. Le matériel utilisé sera désinfecté pendant un temps prévu entre deux groupes.

2- ORGANISATION ÉCOLE MATERNELLE - Site de GRAN VIA (Annexe 4)

2.1- Entrée et Sortie des élèves

Horaires	ACCÈS		
	Gran Via	Sicilia	Pagès
	ENTRÉE		
9:00	GS-GV	MS-GSA MS-GSB	MS-GV
	SORTIE Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi		
16:05	GS-GV	MS-GSA MS-GSB	MS-GV
	SORTIE Mercredi avant cantine		
12:30	GS-GV		MS-GV MS-GSA MS-GSB
	SORTIE Mercredi après cantine		
13h40	GS-GV		MS-GV MS-GSA MS-GSB

L'accueil des élèves se déroulera avec un seul parent masqué devant garder la distance de sécurité réglementaire envers les autres parents.

À leur arrivée les élèves seront immédiatement pris en charge par le responsable de leur groupe classe (ASEM ou enseignant présent à ce moment).

Les élèves devront arriver à l'heure à l'école, afin que l'organisation générale de l'établissement puisse se dérouler dans de bonnes conditions.

Cas des élèves en retard :

- À l'entrée : les parents devront attendre que toutes les classes soient entrées avant que leur enfant puisse accéder à l'établissement.
- À la sortie : les parents devront attendre que toutes les classes soient sorties pour récupérer leur enfant.

2.2- Le temps de classe

Il se déroulera de façon habituelle avec successions de temps d'apprentissages, de motricité et la rencontre avec les différents professeurs (professeur référent, professeurs de langues etc...)

Les activités motrices seront maintenues, de préférence en extérieur, afin de respecter le biorhythme et le mouvement nécessaire aux plus jeunes élèves. Le matériel utilisé sera laissé sur place après la séance pour être désinfecté par le service de ménage avant la venue de la classe suivante. Un calendrier de passage des classes sera prévu avec le temps nécessaire pour la désinfection.

Les activités de bibliothèque seront maintenues : une documentaliste se déplacera dans les salles de classe au moment adéquat dans l'année scolaire. Elle sera équipée d'une boîte de prêts d'ouvrages.

Les activités sportives réalisées en dehors de l'établissement seront maintenues dans la mesure où les conditions établies par les autorités sanitaires peuvent être respectées. Dans les cas contraire elles seront remplacées par d'autres activités dans l'enceinte de l'établissement.

2.3- Le repas

Afin de maintenir les consignes sanitaires, les repas seront organisés par groupes stables, dans la salle de cantine ou éventuellement dans les classes.

L'encadrement sera assuré par les ASEM et les moniteurs.

Un espace entre les groupes classes sera garanti et les groupes seront attablés par rotation après un temps de ventilation et de nettoyage.

2.4- Les récréations

Chaque groupe stable sortira séparément dans la cour de récréation. Le matériel utilisé sera désinfecté pendant un temps prévu entre deux groupes.

3- ORGANISATION ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - Site de GRAN VIA (Annexe 4)

3.1- Entrée et sortie des élèves

Horaires	ACCÈS		
	Gran Via	Sicilia	Pagès
	ENTRÉE		
8:35	CM2A	CM2B	CM2C
8:40	CM1A	CM1B	CM1C
8:45	CE2A	CE2B	CE2C
8:50	CE1A	CE1B	CE1C
8:55	CPA	CPB	CPC
	SORTIE Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi		
16:15	CM2A	CM2B	CM2C
16:20	CM1A	CM1B	CM1C
16:25	CE2A	CE2B	CE2C
16:30	CE1A	CE1B	CE1C
16:35	CPA	CPB	CPC
	SORTIE Mercredi avant cantine		
12:40	CM2A-B-C		CM1A-B-C
12:50	CE2A-B-C		CE1A-B-C
13:00			CPA-B-C
	SORTIE Mercredi après cantine		
13h50	CE2A-B-C		CE1A-B-C
14h00	CM1A-B-C		CM2A-B-C
14h10			CPA-B-C

Les élèves devront arriver à l'heure à l'école, afin que l'organisation générale de l'établissement puisse se dérouler dans de bonnes conditions.

Cas des élèves en retard :

- À l'entrée : les parents devront attendre que toutes les classes soient entrées avant que leur enfant puisse accéder à l'établissement.
- À la sortie : les parents devront attendre que toutes les classes soient sorties pour récupérer leur enfant.

3.2- Le temps de classe

Il se déroulera de façon habituelle avec successions de temps d'apprentissages, de motricité et la rencontre avec les différents professeurs (professeur référent, professeurs de langues etc...).

Les enseignements de langues se dérouleront dans les salles de classe, les professeurs se déplaceront.

Musique : la salle ne sera pas utilisée pour l'enseignement de la musique. Ce dernier sera dispensé directement dans les salles de classe et en groupe classe entier

BCD : les documentalistes se déplaceront dans les salles de classe équipée d'une boîte de prêt - étant donné le caractère délicat de l'usage des livres – la BCD interviendra pendant le temps de classe dans les salles de classe et les élèves ne se rendront pas en BCD – la BCD permettra le prêt de livres qui – à leur retour après les prêts – seront placés en quarantaine.

Les activités sportives réalisées en dehors de l'établissement seront maintenues dans la mesure où les conditions établies peuvent être respectées. Dans le cas contraire elles seront remplacées par d'autres activités dans l'enceinte de l'établissement.

3.2-1. Le repas

Afin de maintenir les consignes sanitaires, les repas seront organisés par groupes stables dans la salle de cantine avec un service à la table ou au self suivant les classes.

L'encadrement sera assuré par les ASEM et les moniteurs.

Un espace entre les groupes classes sera garanti et les groupes seront attablés par rotation après un temps de ventilation et de nettoyage.

L'école se réserve le droit d'utiliser les salles de classe ou la salle de motricité, le cas échéant, pour servir les repas.

3.2-2. Les récréations et la circulation dans le bâtiment

Les récréations se dérouleront en groupes stables séparés et par rotation des niveaux.

L'escalier central intérieur servira de « montée » et l'escalier extérieur servira uniquement de descente. Chaque groupe stable sortira séparément dans la cour de récréation.

Le matériel utilisé sera désinfecté pendant un temps prévu entre deux groupes.

3.2-3. Utilisation des toilettes

Les élèves seront invités à se rendre aux toilettes au moment des récréations autant que possible.

III – DIVERS

1- PÉRISCOLAIRE

Les activités périscolaires seront organisées dans la mesure où toutes les conditions sanitaires peuvent être respectées. Les familles seront alors informées de la date de début des activités.

2- LES RÉUNIONS DE PARENTS

Vu l'ensemble des contraintes actuelles, les réunions avec les familles (père et mère) se dérouleront pour tous les parents sous la forme de visio-conférences. Il sera toujours possible pour les enseignants de recevoir les familles individuellement après en fonction des besoins.

Version du document 2020-08-28